

Membres en exercice : 29
Membres présents : 24
Membres votants : 29

Le 13 février 2024 à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 7 février 2024. Publication de la convocation le : 8 février 2024.

Etaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN-PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Pierre-Marie BOSSER, Mme Michèle LACOUR, Mme Denise TAVERNIER

Etaient absents :

Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA a donné procuration à Mme Monique KERAVEC
M. Michel COLLOREC a donné procuration à M. Michel ANSQUER
M. Thierry MARTIN a donné procuration à M. Gurvan KERLOC'H
Mme Agnès CALLOU a donné procuration à Mme Corinne BRIANT
M. Daniel QUEMENER a donné procuration à Mme Armelle BRARD

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Michel ANSQUER

Date de transmission au contrôle de légalité :

Date de publication : 20 FEV. 2024

Délibération n° 2024-006 : Numérotations Rue Calmette

Rapporteur : Mme Véronique MADEC

M. Le Maire expose à l'assemblée :

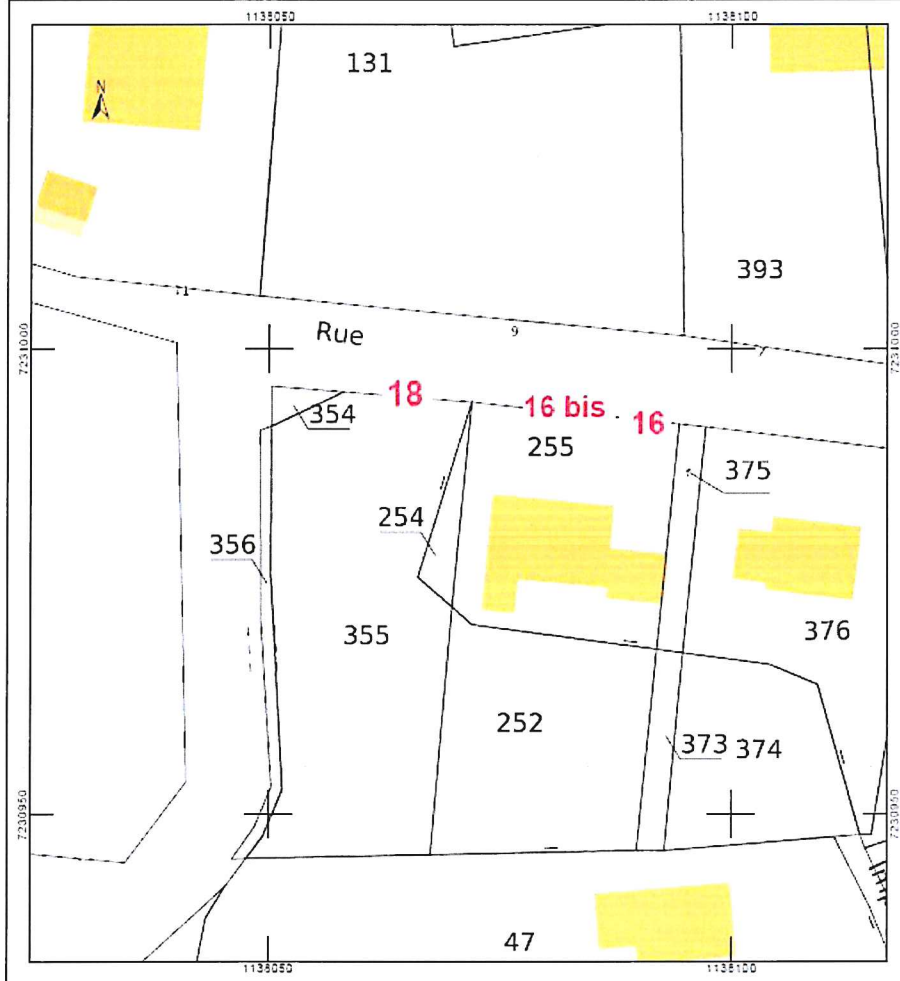
Le propriétaire du numéro 16 a divisé sa maison en 2 en aménageant un appartement indépendant à l'étage. Il sollicite un numéro 16 bis pour sa/son locataire.

Le numéro 18 fait suite à une division parcellaire avec le numéro 16. Une nouvelle construction va voir le jour sur cette parcelle.

La numérotation sera la suivante :

- Parcelle 255 : numéros 16 et 16 bis ;
- Parcelles 355 et 254 : numéro 18.

Département : FINISTÈRE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : CDIF antenne de Guimper Pôle Topographique et Gestion Cadastrale 3 boulevard du Finistère 29107 29107 GUIMPER CEDEX tél: 02 98 10 33 80 - fax pjo.finistere.guimper@dgrfp.finances.gouv.fr
Commune : AUDIERNE		
Canton : AC Feuille : 000 AC D1		
Echelle d'origine : 1/1000 Echelle d'édition : 1/500		
Date d'édition : 01/02/2024 (fuseau horaire de Paris)		
Coordonnées en projection : RGF93CC48 ©2023 Direction Générale des Finances Publiques		



Entendu l'exposé de M. Le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- approuver les numérotations telles que proposées ci-dessus ;
- procéder à l'adressage, afin de faciliter l'accès des services de secours et la distribution du courrier.
- autoriser M. Le Maire à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,
Gurvan KERLOC'H



Le Secrétaire de séance,
Michel ANSQUER